cese
Conseil économique social et environnemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté — Égalité — Fraternité

Résolution adoptée
Séance plénière du 25 novembre 2026

Défendre *l'avenir financier* de la culture

Déclaration du groupe Artisanat et Professions Libérales

Il y a trois ans, le CESE alertait déjà sur la fragilisation du financement de la culture. Aujourd'hui, force est de constater que cette alerte n'a rien perdu de son actualité. Bien au contraire.

Les restrictions budgétaires produisent désormais des conséquences très concrètes : des associations culturelles fragilisées, des projets abandonnés, des actions d'éducation artistique annulées dans les écoles, les hôpitaux ou encore dans nos CFA.

Et derrière ces difficultés, ce sont des acteurs culturels pénalisés, des pratiques amateurs menacées, mais aussi des publics privés d'accès à la culture.

Or, la culture n'est pas un luxe. Elle est un facteur d'émancipation, d'ouverture d'esprit, de créativité et de développement du sens critique. Elle constitue aussi un formidable vecteur de cohésion sociale.

Dans une société traversée par les divisions et les fractures, nous avons plus que jamais besoin de culture et d'une culture accessible à tous, partout sur nos territoires. Cela suppose de renouer avec une véritable ambition de démocratisation culturelle qui fait trop souvent défaut aujourd'hui.

En effet, bénéficions-nous tous du même accès à la culture lorsque nous vivons à Paris, Lyon ou Toulouse, plutôt qu'à Mende, Guéret ou Aurillac ? De même, un jeune qui choisit la voie de l'apprentissage bénéficie-t-il des mêmes possibilités d'accès à la culture que celui qui poursuit ses études à l'université ?

L'ambition de démocratisation culturelle ne peut rester une déclaration d'intention. Elle exige des moyens, et surtout des financements publics stables, prévisibles et sécurisés, permettant aux acteurs culturels de se projeter dans la durée.

Le mécénat et les dons ont naturellement toute leur place. Ils doivent être encouragés. Mais ils ne peuvent se substituer à l'engagement conjoint de l'État et des collectivités territoriales, qui demeure le socle indispensable d'une politique culturelle ambitieuse.

Notre Groupe souhaite également souligner que la culture est un puissant facteur de vitalité économique et d'attractivité de nos territoires. Elle contribue à l'animation des centres-villes et des centres-bourgs, soutient le tourisme et bénéficie directement à l'économie de proximité.

Les artisans, commerçants et petites entreprises, souvent partenaires et mécènes des manifestations culturelles locales, en mesurent pleinement l'importance. Affaiblir la culture, c'est donc aussi fragiliser la vie de nos territoires, leur dynamisme et leur capacité à créer du lien.

Pour toutes ces raisons, et parce qu'il partage la conviction que la culture doit redevenir une véritable priorité politique, **le Groupe Artisanat et Professions Libérales a voté en faveur de cette Résolution**.